

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'AGRICULTURE

L'OCTROI DE FONDS À CANFARM—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÉGLEMENT

M. Bill Domm (Peterborough): Madame le Président, tous les agriculteurs canadiens savent parfaitement qu'ils ne reçoivent pas autant d'aide que beaucoup d'autres secteurs de notre économie, surtout les filiales en mauvaise posture financière de sociétés américaines. Tout gouvernement qui accorderait dans la même semaine 40 millions de dollars à une multinationale du pétrole pour la convaincre de ne pas se retirer de notre industrie des sables bitumineux, mais refuserait un quarantième de cette somme à Canfarm devrait certes remettre de l'ordre dans ses priorités. Le gouvernement est incapable de choisir entre nous faire crever de faim ou de froid. Je propose donc, avec l'appui du député de Portage-Marquette (M. Mayer):

Que le ministre de l'Agriculture aide les agriculteurs de tout le pays en accordant à Canfarm les fonds qu'il lui avait déjà promis pour lui permettre de survivre.

Mme le Président: La Chambre consent-elle unanimement à cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

● (1415)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

LES ACCORDS SUR LE FINANCEMENT DES PROGRAMMES ÉTABLIS—LE RAPPORT DU GROUPE D'ÉTUDE

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, la question que je pose au ministre des Finances a trait aux accords sur le financement des programmes établis. Le ministre s'en souviendra, la Chambre a été informée que le gouvernement songeait à réduire le montant de 1.6 milliard de dollars qu'il accorde aux collèges, aux écoles techniques et aux universités de tout le pays. Un groupe d'étude a été formé depuis et il doit faire rapport à la fin de juin. Le ministre des Finances voudrait-il dire à la Chambre si le gouvernement met en veilleuse tout projet de réduire ses subventions aux collèges communautaires, aux écoles de formation professionnelle et aux universités en attendant de recevoir et d'examiner le rapport du groupe d'étude?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, nous n'avons pas de projets à mettre en veilleuse parce que nous n'en sommes pas au point où nous songeons à couper les subventions aux universités ou aux collèges.

M. Crosbie: Lisez donc votre budget.

Questions orales

M. MacEachen: Je remercie le très honorable chef de l'opposition de me donner l'occasion de dire aux députés que nous n'avons pas encore pris de décision à ce sujet; donc, ceux qui croient que nous avons l'intention d'effectuer des réductions dans ces secteurs tirent des conclusions hâtives. Ce que nous avons dit, et les prévisions budgétaires sont là pour le prouver, c'est que pour les deux exercices financiers 1982-1983 et 1983-1984 nous prévoyons économiser 1.8 milliard de dollars sur les paiements de transfert aux provinces. Le montant total de ces transferts s'élève à 17 milliards, sur lesquelles les sommes destinées à l'enseignement postsecondaire ne constituent qu'une part relativement minime. Nous n'avons pris, je le répète, aucune décision définitive sur la question. Nous attendons de voir ce que va nous dire le groupe de travail parlementaire qui doit nous aider à arrêter notre position avant que nous rencontrions les provinces.

M. Clark: Madame le Président, je tiens à rappeler au ministre non seulement les termes de son propre budget où il annonce des réductions, mais également les propos tenus par son collègue, le ministre de la Santé et du Bien-être social, lors d'une entrevue télévisée sur CBC, le 8 novembre 1980, où elle a dit, au sujet des réductions dans les accords au titre du financement des programmes établis, qu'il n'était pas question de réduire les crédits de l'assurance-maladie et des secteurs liés à la santé. Elle a ensuite parlé d'éducation et dit à ce propos:

Ce secteur est tout désigné pour des réductions. Nous pouvons utiliser l'argent ainsi économisé dans d'autres secteurs.

En d'autres termes, le ministre de la Santé a dit exactement le contraire de ce que le ministre des Finances vient de déclarer à la Chambre.

Des voix: Oh, oh!

M. Clark: Étant donné que son collègue, le ministre de la Justice et ministre chargé du Développement social, a déjà admis que le comité du cabinet chargé du développement social étudiait la possibilité de procéder à des réductions dans le secteur des collèges communautaires, des établissements d'enseignement techniques et des universités, il y a quelque chose que j'aimerais savoir. Je repose donc ma question au ministre des Finances: Le gouvernement a-t-il rejeté totalement la possibilité de réduire les subventions fédérales accordées aux établissements d'enseignement financés par le fédéral et a-t-il l'intention de ne rien faire en ce domaine tant qu'il n'aura pas pris connaissance du rapport du groupe de travail et ne l'aura pas étudié?

M. MacEachen: Madame le Président, je dis sans la moindre hésitation à la Chambre que nous n'avons pas l'intention de prendre quelque décision que ce soit sur cette question avant d'avoir reçu et étudié le rapport du groupe d'étude que nous avons créé. Dans l'intervalle, nous nous proposons d'effectuer nos propres études de cette très importante question qui fera, comme le député le sait, l'objet de négociations avec les provinces.

Lors de leurs réunions du mois de décembre, les ministres des Finances ont tenu des discussions préliminaires destinées à préparer ces négociations. Lorsqu'elles seront véritablement engagées, le gouvernement fédéral fera part de sa position aux ministres des Finances, mais nous n'en sommes pas encore à ce stade. Il est certain que nous chercherons à connaître les conclusions du groupe d'étude parlementaire avant d'exposer notre position aux provinces.